

DEPARTEMENT DE LOT-et-GARONNE
COMMUNE DE SAINT LEGER



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune
de SAINT LEGER**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX le six décembre

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard SAUBOI, Maire,

Étaient présents : M. SAUBOI Bernard, Mmes DEMONIN Catherine, FARINA Karine, PONCHARREAU Isabelle, MM. CHANQUOY Jean-Jacques, DA CUNHA MARQUES Fernando, DOMINICI Gilbert, DUBOURG Frédéric, ZORZI Patrice,

Absent : BRETON Patrice, LARRIEU Maud à DUBOURG Frédéric

Madame DEMONIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Révision du zonage d'assainissement des eaux usées : avis simple sur le projet de zonage

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article 2224-10,

VU le projet de zonage établi par les services d'Eau47.

Considérant que le projet de modification de zonage d'assainissement élaboré et proposé par le syndicat Eau47 requiert pour sa procédure un avis simple de la collectivité.

Monsieur le maire demande à l'Assemblée de bien vouloir émettre un avis simple sur le projet de zonage.

***Le Conseil Municipal,
Avec 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention,***

►ÉMET un avis simple favorable sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées sur la commune de Saint-Léger, tel que proposé par le syndicat Eau47 et détaillé dans la carte jointe en annexe, et intégrant les modifications suivantes :

- Assainissement collectif : le bourg,
- Assainissement non collectif : le reste de la commune ;

►PREND NOTE que la procédure de révision du zonage d'assainissement à suivre est la suivante :

- Arrêt du projet de zonage et lancement de l'enquête publique par délibération du Bureau syndical d'Eau47 ;
- Déroulement de l'enquête publique (réalisée et prise en charge par Eau47),
- Avis simple du conseil municipal par délibération sur le zonage après enquête publique,
- Approbation du zonage après enquête publique par délibération du Bureau syndical d'Eau47.

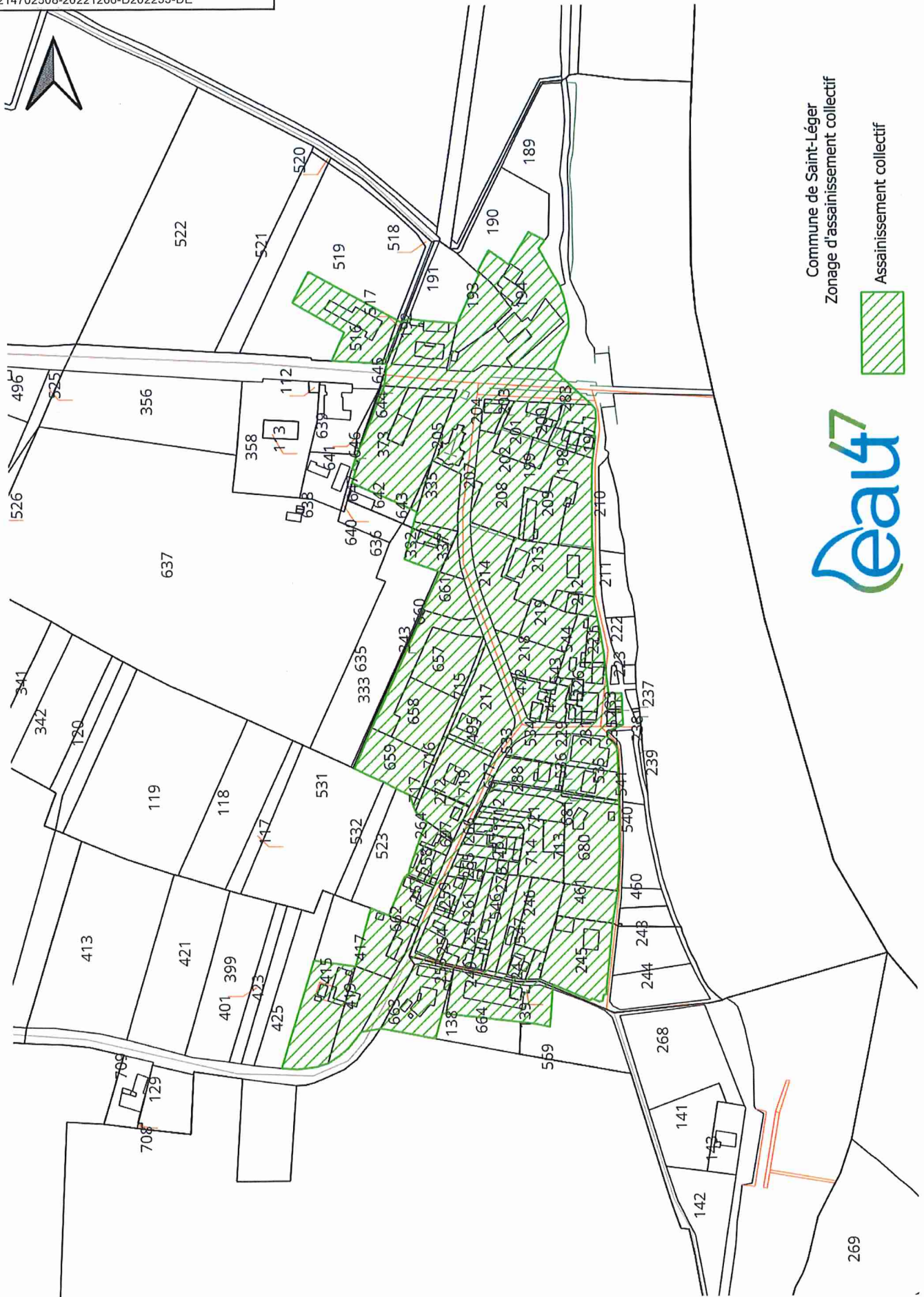
Fait à SAINT LEGER 09/12/2022

Le Maire, Bernard SAUBOI

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.



Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 047-214702508-20221206-D202233-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.